

Vu Commissaire enquêteur Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché : MAIRIE de CHAMP SUR DRAC - 38560.

Type de procédure : procédure adaptée.

Objet du marché : IMPRESSION, FACONNAGE, ENCARTAGE ET LIVRAISON DE SUPPORTS DE COMMUNICATION.

Date limite de réception des candidatures et des offres : VENDREDI 26 MARS 2021 à 12h00.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : d'ordre administratif : Correspondant : Noémie REYNAUD - Courriel : finances@ville-champsurdrac.fr ; d'ordre technique : Correspondant : Hélène MAUBOUSSIN - Courriel : communication@ville-champsurdrac.fr

Dematériaturation du marché : Les documents sont accessibles sur : webmarche.adulfract.org - Réf. de la consultation : 2021-SF-0002.

Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 08 mars 2021.

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché : MAIRIE DE CHAMP SUR DRAC - 38560.

Type de procédure : procédure adaptée.

Objet du marché : CONCEPTION GRAPHIQUE, PAO, MISE EN PAGE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION.

Date limite de réception des candidatures et des offres : VENDREDI 26 MARS 2021 à 12h00.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : d'ordre administratif : Correspondant : Noémie REYNAUD - Courriel : finances@ville-champsurdrac.fr ; d'ordre technique : Correspondant : Hélène MAUBOUSSIN - Courriel : communication@ville-champsurdrac.fr

Dematériaturation du marché : Les documents sont accessibles sur : webmarche.adulfract.org - Réf. de la consultation : 2021-SF-0001.

Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 08 mars 2021.

AVIS ADMINISTRATIFS

A2021C09455

Ville d'Echirolles Avis enquête publique unique du site « Granges Sud » à Echirolles

En application des dispositions de l'article N° 2021/598 (Echirolles) en date du 26 février 2021 de Monsieur le Maire de la commune d'Echirolles, le projet de règlementation du site « Granges Sud » sera soumis à l'enquête publique pendant 33 jours du 29 mars 2021 au 30 avril 2021.

Madame Anne MITULTI a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. L'enquête publique sera réalisée à la fois sous forme dématérialisée (dossier et registre numérique) et à l'appui de support papier (dossiers et registres) afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions éventuelles sur le registre papier ou numérique. Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (https://www.grenoblealpes-metropole.fr) accessible 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête et sur un poste informatique mis à disposition au siège de Grenoble-Alpes Métropole. Un accès au dossier complet en version papier et informatique sera disponible au siège de l'enquête publique, en mairie d'Echirolles.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions de la manière suivante :

- Sur le registre dématérialisé accessible via le site internet de Grenoble-Alpes Métropole https://participation.lametro.fr accessible 7/7j et 24h/24h ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@ville-echirolles.fr
- Par voie postale en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Euro Legeos Publiez vos marchés publics

Publiez vos marchés publics • Ledauphine-marchéspublics-eurolegos.com • Ledauphine-vendesocietes-eurolegos.com

AVIS Enquêtes publiques VILLE D'ECHIROLLES Avis d'enquête publique

En application des dispositions de l'article N° 2021/598 (Echirolles) en date du 26 février 2021 de Monsieur le Maire de la commune d'Echirolles, le projet de règlementation du site « Granges Sud » sera soumis à l'enquête publique pendant 33 jours du 29 mars 2021 au 30 avril 2021.

Madame Anne MITULTI a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. L'enquête publique sera réalisée à la fois sous forme dématérialisée (dossier et registre numérique) et à l'appui de support papier (dossiers et registres) afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions éventuelles sur le registre papier ou numérique. Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (https://www.grenoblealpes-metropole.fr) accessible 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête et sur un poste informatique mis à disposition au siège de Grenoble-Alpes Métropole. Un accès au dossier complet en version papier et informatique sera disponible au siège de l'enquête publique, en mairie d'Echirolles.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions de la manière suivante :

- Sur le registre dématérialisé accessible via le site internet de Grenoble-Alpes Métropole https://participation.lametro.fr accessible 7/7j et 24h/24h ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@ville-echirolles.fr
- Par voie postale en adressant un courrier à l'adresse suivante :

CONTACTS ISÈRE

04 76 88 73 96 04 76 88 73 24 LDLeauphine@ledauphine.com

le dauphiné

Le Journal d'annonces légales de référence

AVIS Enquêtes publiques VILLE D'ECHIROLLES Avis d'enquête publique

En application des dispositions de l'article N° 2021/598 (Echirolles) en date du 26 février 2021 de Monsieur le Maire de la commune d'Echirolles, le projet de règlementation du site « Granges Sud » sera soumis à l'enquête publique pendant 33 jours du 29 mars 2021 au 30 avril 2021.

Madame Anne MITULTI a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. L'enquête publique sera réalisée à la fois sous forme dématérialisée (dossier et registre numérique) et à l'appui de support papier (dossiers et registres) afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions éventuelles sur le registre papier ou numérique. Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (https://www.grenoblealpes-metropole.fr) accessible 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête et sur un poste informatique mis à disposition au siège de Grenoble-Alpes Métropole. Un accès au dossier complet en version papier et informatique sera disponible au siège de l'enquête publique, en mairie d'Echirolles.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions de la manière suivante :

- Sur le registre dématérialisé accessible via le site internet de Grenoble-Alpes Métropole https://participation.lametro.fr accessible 7/7j et 24h/24h ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@ville-echirolles.fr
- Par voie postale en adressant un courrier à l'adresse suivante :

le dauphiné

Le Journal d'annonces légales de référence

AVIS Enquêtes publiques VILLE D'ECHIROLLES Avis d'enquête publique

En application des dispositions de l'article N° 2021/598 (Echirolles) en date du 26 février 2021 de Monsieur le Maire de la commune d'Echirolles, le projet de règlementation du site « Granges Sud » sera soumis à l'enquête publique pendant 33 jours du 29 mars 2021 au 30 avril 2021.

Madame Anne MITULTI a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. L'enquête publique sera réalisée à la fois sous forme dématérialisée (dossier et registre numérique) et à l'appui de support papier (dossiers et registres) afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions éventuelles sur le registre papier ou numérique. Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (https://www.grenoblealpes-metropole.fr) accessible 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête et sur un poste informatique mis à disposition au siège de Grenoble-Alpes Métropole. Un accès au dossier complet en version papier et informatique sera disponible au siège de l'enquête publique, en mairie d'Echirolles.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions de la manière suivante :

- Sur le registre dématérialisé accessible via le site internet de Grenoble-Alpes Métropole https://participation.lametro.fr accessible 7/7j et 24h/24h ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@ville-echirolles.fr
- Par voie postale en adressant un courrier à l'adresse suivante :

le dauphiné

Le Journal d'annonces légales de référence

AVIS Enquêtes publiques VILLE D'ECHIROLLES Avis d'enquête publique

En application des dispositions de l'article N° 2021/598 (Echirolles) en date du 26 février 2021 de Monsieur le Maire de la commune d'Echirolles, le projet de règlementation du site « Granges Sud » sera soumis à l'enquête publique pendant 33 jours du 29 mars 2021 au 30 avril 2021.

Madame Anne MITULTI a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. L'enquête publique sera réalisée à la fois sous forme dématérialisée (dossier et registre numérique) et à l'appui de support papier (dossiers et registres) afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions éventuelles sur le registre papier ou numérique. Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (https://www.grenoblealpes-metropole.fr) accessible 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête et sur un poste informatique mis à disposition au siège de Grenoble-Alpes Métropole. Un accès au dossier complet en version papier et informatique sera disponible au siège de l'enquête publique, en mairie d'Echirolles.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions de la manière suivante :

- Sur le registre dématérialisé accessible via le site internet de Grenoble-Alpes Métropole https://participation.lametro.fr accessible 7/7j et 24h/24h ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@ville-echirolles.fr
- Par voie postale en adressant un courrier à l'adresse suivante :

AVIS

Enquêtes publiques VILLE D'ECHIROLLES Avis d'enquête publique

En application des dispositions de l'article N° 2021/598 (Echirolles) en date du 26 février 2021 de Monsieur le Maire de la commune d'Echirolles, le projet de règlementation du site « Granges Sud » sera soumis à l'enquête publique pendant 33 jours du 29 mars 2021 au 30 avril 2021.

Madame Anne MITULTI a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. L'enquête publique sera réalisée à la fois sous forme dématérialisée (dossier et registre numérique) et à l'appui de support papier (dossiers et registres) afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions éventuelles sur le registre papier ou numérique. Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (https://www.grenoblealpes-metropole.fr) accessible 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête et sur un poste informatique mis à disposition au siège de Grenoble-Alpes Métropole. Un accès au dossier complet en version papier et informatique sera disponible au siège de l'enquête publique, en mairie d'Echirolles.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions de la manière suivante :

- Sur le registre dématérialisé accessible via le site internet de Grenoble-Alpes Métropole https://participation.lametro.fr accessible 7/7j et 24h/24h ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@ville-echirolles.fr
- Par voie postale en adressant un courrier à l'adresse suivante :

AVIS DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DES SOCIÉTÉS

TRANSFERTS DE SIÈGE SOCIAL

SCILLA RUCHE

SCILLA RUCHE

SCILLA RUCHE

SCILLA RUCHE

SCILLA RUCHE

SCILLA RUCHE

AVIS DES SOCIÉTÉS

MECA PASSION

MECA PASSION

MECA PASSION

MECA PASSION

MECA PASSION

MECA PASSION

MECA PASSION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

VERCOINS RESTAURATION

AVIS DES SOCIÉTÉS